

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1817>

Haïti-Minustah : Des manifestants réclamant à nouveau le départ de la force onusienne ainsi que justice et réparation pour les victimes (vidéo)

Date de parution : 29 novembre 1999

- Actualité -

Date de mise en ligne : mercredi 6 juin 2012

Mis à jour le : mercredi 6 juin 2012

UGTG.org

P-au-P, 5 juin 2012 [AlterPresse] --- Plus d'Européens une centaine de personnes ont défilé dans les rues de la Port-au-Prince, le vendredi 1er juin 2012, à l'occasion du huitième anniversaire du déploiement de la mission des Nations-Unies pour la stabilisation d'Haïti (Minustah), a observé l'agence en ligne AlterPresse.

« Nos ancêtres n'ont pas fait la cérémonie du Bois Caïman [tenue dans la nuit du 15 août 1791, non loin du Cap-Haïtien] pour qu'on serve des étrangers. La Minustah doit impérativement laisser le pays, parce que le pays en a assez d'eux » ont lancé les manifestantes et manifestants, animés, tout au long du parcours, par de la musique d'ambiance (tambours, cymbales et vaccines) assortie de propos engagés.

Aux abords du Fort national, point de départ de la mobilisation, étaient exposées, sur un autobus de transport public, des photos de nombreuses victimes d'exactions perpétrées depuis 2004 par des soldats onusiens.

Après avoir laissé le Fort national (quartier populaire, surplombant la plus grande place publique de Port-au-Prince, au nord-est), la manifestation a pris quelque chose dans un feu, au moment où le défilé semblait se diriger vers les ruines du Palais national, sur la grande place publique du Champ de Mars.

En position et munis d'un dispositif approprié, des agents spécialisés de la police nationale d'Haïti (Pnh) ceinturaient la zone, faisant signe aux manifestantes et manifestants de continuer leur mouvement vers le bas de la ville.

Telle est la voie finalement empruntée par les manifestantes et manifestants qui ont délivré un message de circonstance devant les locaux du parlement.

Ils ont également exigé justice et réparation pour les 7 mille personnes décédées du choléra (épidémie dont la propagation, depuis octobre 2010, est attribuée au contingent népalais de la Minustah), ainsi que pour les personnes violées par des soldats de la force onusienne. [jep rc apr 05/06/2012 14:23]

Publié par AlterPresse